

2025-2026

RÉGION
SUD



PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



BROCHURE TECHNIQUE RÉGION SUD



COMITÉ RÉGIONAL
PROVENCE
ALPES-CÔTE D'AZUR

CONTACTS SECTEUR G.A.F

Noms	Prénoms	Elus comité directeur	Mails
DO LIVRAMENTO	Marjorie	Présidente Région Sud	presidente.ffgymregionsud@gmail.com
OLIVE	Charlotte	Vice-Présidente GAF	charlotte.olive84@gmail.com
LEFORT	Grégory	Responsable Technique Général	lefort.gregory@outlook.com
SALADIN	Christelle	Responsable technique GAF	christelle_saladin@bbox.fr

Noms	Prénoms	Elus comité technique	Mails
CARMONA	Isabelle	Membres de la commission technique	isabelle.carmona.gym@gmail.com
GRAVE	Vaihya		vaihya.grave@gmail.com
RICHARD	Amélie		amelie.actigym@gmail.com
FISCHETTI	Maria Séréna		mariaserena.fischetti@gmail.com
SERRA	Manon		manonserra22@gmail.com

Les salariés

Noms	Prénoms	Fonctions	Mails
DEGRET	Karine	Coordinatrice E.T.R., responsable D.R.A. /P.A.S.	karine.degret@ffgym.fr
DHORNE	Chrystel	Gestions compétition, juges, administratifs.	chrystel@ffgym-regionsud.fr
MELERO	Sabrina	Gestion formation des cadres, des gyms	sabrina@ffgym-regionsud.fr

Les référents

Noms	Prénoms		Mails
SALADIN	Christelle	Responsable juges (formation, compétitions)	christelle_saladin@bbox.fr
DEGRET	Karine	Coordinatrice E.T.R., responsable D.R.A. /P.A.S.	karine.degret@ffgym.fr

FORMATION DE JUGES

**IMPORTANT ! Les formations doivent être réglées au moment de l'inscription.
Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence ou d'arrêt.**

IMPORTANT ! Possibilité de passer directement le niveau 2 sans avoir le niveau 1.

FORMATION NIVEAU 1

Depuis plusieurs saisons, le Comité Régional gère l'intégralité de la formation de juges niveau 1 (inscriptions, règlements, formations, examens). Les convocations seront envoyées par le Comité Régional mais les formations de juges resteront dans les Départements afin de préserver la proximité de nos juges inscrits.

- ❑ Candidature :
 - 1 Etre licencié FFGym 2025
 - 2 Né en 2011
- ❑ Inscription : **avant le 9 Septembre 2025**

via le site de la FFG, rubrique « FFGYM LICENCE », « FORMATIONS » puis « GESTION DES SESSIONS »

Le juge doit obligatoirement être licencié pour pouvoir s'inscrire en formation.

- ❑ Droits d'inscription : **60€** via EngaGym
- ❑ Formations dans les Départements : **12 Octobre / 9 Novembre / 23 Novembre / 7 Décembre**
- ❑ Examen : **Dimanche 14 Décembre 2025 APRES-MIDI**

Pour présenter l'examen, il est impératif d'assister à tous les cours de formation proposés (aucune dérogation ne sera acceptée sauf si vous êtes inscrit aussi en formation N2)).

- ❑ Autres renseignements utiles : Licence FFGym 2026, brochure des programmes 2025/2026 (programme FEDERAL A et B) sont à fournir à chaque action (formation, examen), papiers et stylo. Autorisation parentale pour les mineurs (voir chapitre « GENERALITES »).

FORMATION NIVEAU 2

Le Comité Régional organise une session de formation et d'examen de juges niveau 2.

- ❑ Candidature :
 - 1 Etre licencié FFGym 2026
 - 2 Né en 2010
- ❑ Inscription : **avant le 9 Septembre 2025**

via le site de la FFG, rubrique « FFGYM LICENCE », « FORMATIONS » puis « GESTION DES SESSIONS »

Le juge doit obligatoirement être licencié pour pouvoir s'inscrire en formation.

- ❑ Droits d'inscription : **60€** via EngaGym
- ❑ Formation : **12 Octobre/ 9 Novembre /23 Novembre /7 Décembre**
- ❑ Examen : **Dimanche 15 Décembre 2025 MATIN et Formation « Performance 7/9ans » APRES MIDI (obligatoire)**

Pour présenter l'examen, il est impératif d'assister à tous les cours de formation proposés (aucune dérogation ne sera acceptée).

- ❑ Autres renseignements utiles : Licence FFGym 2026, Code de Pointage FIG, **brochure des programmes 2025/2026 (Programme PERFORMANCE et PERFORMANCE 7/9ans)** sont à fournir à chaque action (formation, examen), papier et stylos. Autorisation parentale pour les mineurs (voir chapitre « GENERALITES »).

FORMATION NIVEAU 3

Le Comité Régional organise une session de formation et d'examen de juges niveau 3.

- ❑ Candidature :
 - 1 Etre licencié FFGym 2026
 - 2 Être titulaire du juge N2 et avoir jugé au minimum 2 compétitions
 - 3 Né en 2009 l'âge exigé pour l'examen (16ans)
- ❑ Inscription : **avant le 9 Septembre 2025**

via le site de la FFG, rubrique « FFGYM LICENCE », « FORMATIONS » puis « GESTION DES SESSIONS »

Le juge doit obligatoirement être licencié pour pouvoir s'inscrire en formation.

- ❑ Droits d'inscription : **60 €** via EngaGym
- ❑ Formation : **Samedi 20 (14h30-18h30) et Dimanche 21 Septembre 2025 (9h12h /13h30-16h30) / Samedi 11 (14h30-18h30) et Dimanche 12 Octobre 2025 (9h12h /13h30-16h30) / Dimanche 9 Novembre 2025 (9h12h /13h30-16h30)**
- ❑ Examen : **Dimanche 16 Novembre 2025 de 9h30 à 13h.**

Pour présenter l'examen, il est impératif d'assister à tous les cours de formation proposés (aucune dérogation ne sera acceptée).

- ❑ Autres renseignements utiles : Licence FFGym 2026, Code de Pointage FIG, brochure des programmes sont à fournir à chaque action (formation, examen), Autorisation parentale pour les mineurs (voir chapitre « GENERALITES »).

FORMATION NIVEAU 4

Le Comité Régional organise une session de formation de juges niveau 4 (obligatoire avant de s'inscrire à INF)

- ❑ Candidature :
 - 1 Etre licencié FFGym 2026
 - 2 Être titulaire du juge N3 et avoir jugé minimum 2 compétitions
 - 3 Né en 2007, l'âge exigé pour l'examen (18ans)
- ❑ Inscription : **avant le 9 Septembre 2025**

via le site de la FFG, rubrique « FFGYM LICENCE », « FORMATIONS » puis « GESTION DES SESSIONS » et auprès de l'INF/FFG.

Le juge doit obligatoirement être licencié pour pouvoir s'inscrire en formation.

- ❑ Droits d'inscription à l'examen à l'INF/FFG : Règlement à envoyer à la FFG, lors votre inscription.
- ❑ Droits d'inscription à la formation : **60€** via EngaGym
- ❑ Formation : **Samedi 20 (14h30-18h30) et Dimanche 21 Septembre 2025 (9h12h /13h30-16h30) / Samedi 11 (14h30-18h30) et Dimanche 12 Octobre 2025 (9h12h /13h30-16h30)**
- ❑ Examen : **6 et 7 décembre à Bordeaux.**

Pour présenter l'examen, il est impératif d'assister à tous les cours de formation proposés (aucune dérogation ne sera acceptée).

- ❑ Autres renseignements utiles : Licence FFGym 2026, Code de Pointage FIG sont à fournir à chaque action (formation, examen), Autorisation parentale pour les mineurs lors de la 1^{er} journée de formation (voir chapitre « GENERALITES »).

COMPETITIONS

GENERALITES



Quelle que soit la finalité et les catégories, des quotas pourront être appliqués à l'issue de l'orientation de la phase départementale pour l'échelon Interdépartemental, de même pour l'échelon régional (en National/ Perf / Perf Région/ Perf Poussines/ Fed A / Fed A7/ Fed B).

Compétition Départementale OBLIGATOIRE

Pour participer aux compétitions, vous devez :

- ❑ Confirmer vos engagements **via l'interface EngaGym à partir du site www.ffgym.fr en respectant les dates de forclusion** (un mail vous sera envoyé par le Comité pour vous en informer)

Pour chaque compétition, tous les clubs GAF pourront consulter sur le site du Comité Régional

- ✓ 15 jours avant les phases d'orientation, le dossier général et technique (comprenant l'organigramme, les jurys, hôtel, restauration, plan, ...)

Les compétitions sont placées sous l'autorité de l'équipe Technique Région Sud.

La brochure technique fédérale fait référence pour les règlements compétitifs généraux, les règles d'ordre vestimentaire, discipline, ...

- **CONTROLE DES LICENCES**

Le contrôle des licences est obligatoire. Les participants (juges, entraîneurs, gymnastes) doivent présenter leur attestation de licence ou leur e- licence pour toutes les compétitions. Le support présenté doit comporter la photo du licencié.

Pour les compétitions par équipes, une vérification de la composition de celles-ci est réalisée avant l'entrée en compétition, en complément du contrôle des licences.

- **REGLE POUR LES CHANGEMENTS DE COMPOSITION D'EQUIPES :**

Référence : Règlement Technique FFG GAM/GAF

Les changements de compositions d'équipes sont à faire **AVANT LE LUNDI MIDI.** Passé ce délai, les gymnastes ne pourront pas participer à la compétition, excepté pour raison médicale (joindre le certificat).

- **Les FORFAITS** sont à déclarer **via l'interface EngaGym à partir du site www.ffgym.fr en respectant les dates de forclusion** : 10 jours maximum avant la compétition, passé ce délai, les droits d'engagements seront dus, excepté pour raison médicale (joindre un certificat)

- **MUSIQUE** : La gestion des musiques est informatisée sur les compétitions. Pour toutes les compétitions, les musiques des enchaînements devront être transmises via l'interface DJGym à partir du site www.ffgym.fr au format « mp3 ».

Nous vous demanderons tout de même d'emmener une clé USB avec toutes les musiques de vos gymnastes.

Repêchage

Dans le cas d'un forfait avec demande de repêchage pour la compétition de niveau supérieur, la demande est à réaliser via l'interface EngaGym.

Dans le cas d'une demande de repêchage à l'issue d'une compétition qualificative, la demande est à effectuer auprès du gestionnaire de la compétition, qui émettra un avis et la transmettra au gestionnaire de la compétition du niveau supérieur.

La validation ou le refus du repêchage est décidé par le gestionnaire de la compétition pour laquelle il est demandé. (cf. Règlement Technique FFG)

Attention !!! Les Certificats médicaux ne donnent pas droit automatiquement à un repêchage. Les Certificats médicaux doivent être parvenus au plus tard 48h après la compétition (soit le mardi suivant à 16h).

- **GESTION DES ECHAUFFEMENTS** :

Le Comité Régional appliquera la réglementation Fédérale en ce qui concerne les salles d'échauffement pour les compétitions régionales. Seul un échauffement articulaire, dans une salle annexe, sera effectué au préalable.

Pour les programmes FEDERAL, l'échauffement par agrès sur le plateau de compétition sera :

- En Fédéral A, en équipe : **3 minutes** pour toutes les catégories et en individuel : **35 secondes** par gymnaste
- En Fédéral B et A7, **2 minutes** pour toutes les catégories

Pour les programmes PERFORMANCE, l'échauffement par agrès sur le plateau de compétition sera :

- En Équipe de **5 minutes**
- En Individuel **d'1minute par gym**

Pour les programmes sur Code FIG et aménagé, l'échauffement par agrès sur le plateau de compétition sera :

- En équipe de **7minutes**
- En Individuel **d'1minute 20par gym**

- **ORDRE DE PASSAGE** :

Pour les compétitions par équipes, la répartition dans les différentes subdivisions est effectuée en prenant en compte le classement vertical réalisé à l'issue des compétitions qualificatives.

Pour les compétitions individuelles, la répartition sur les différents agrès est effectuée par tirage au sort en privilégiant le regroupement par clubs.

Pour les équipes, au sein d'une subdivision, la répartition sur les différents agrès est effectuée en prenant en compte le classement vertical (l'équipe avec le meilleur total débute au saut)

Des demandes particulières peuvent être prises en compte (parexemple : regroupement de gymnastes de clubs différents mais ayant le même entraîneur) mais elles doivent être formulées avant la mise en ligne des ordres de passage auprès du gestionnaire de compétition.

- **QUOTAS :**

Les quotas de qualification pour le niveau supérieur sont établis en tenant compte des engagements sur les territoires et en permettant la représentativité de chaque Département ou Inter-Département.

Quotas de qualification (Equipes et Individuels) pour chaque échelon (ID/REG) : le 1er dans chaque catégorie puis classement vertical selon le nombre de places, sauf cas particulier.

➔ **Catégories en « Performance Régionale » :**

Equipes : Régionale 7/ Régionale 7-8ans / Régionale 7-9ans / Régionale 10-13ans / Régionale 10 ans et plus (à Finalité Régionale)

➔ **SUPPRESSION de la Catégorie FED A9 :**

Les quotas lors des qualifications pour le Trophée Fédéral sont établis à partir des résultats de la phase départementale. Afin de pouvoir augmenter ces quotas qui sont très faibles pour notre région, il a été décidé en commission technique de supprimer cette catégorie.

Par contre dès les phases interdépartementales, 2 finales seront proposées par catégorie d'âge et de même 2 finales supplémentaires seront proposées pour la finale régionale.

- **DEMANDE DES JUGES :**

La désignation des juges, juges clubs ou juges convoqués, est faite sous la responsabilité de la responsable des juges régionale.

Ce travail est fait avec rigueur et il est demandé de respecter la demande, les délais et les niveaux de juges demandés. Les clubs ont obligation de répondre au Comité Régional concernant les juges demandés et d'engager leurs juges via Engagym, en respectant les délais. Tout juge non engagé n'aura pas son livret de juge complété.

REPARTITION DES COMPETITIONS PAR CATEGORIES

- **INDIVIDUELS /NIVEAU « PERFORMANCE POUSSINES ET FEDERALE A » : INTER-DEPARTEMENT (14 et 15 Février) - REGION (9-10 Mai)**
Programmes : Performance Poussines & Fédérale A
- **INDIVIDUELS /NIVEAU « PERFORMANCE /NATIONALE/PERFORMANCE REGION » : INTER-DEPARTEMENT (21-22 Février)- REGION (28-29 mars)**
Programmes : Performance/ Performance Régionale/ Nationale
- **EQUIPES /NIVEAU « PERFORMANCE POUSSINES ET FEDERALE A » : INTER-DEPARTEMENT (7/8 Mars) – REGION (11-12 avril)**
Programmes : Fédérale A – Performance Poussines
- **EQUIPES /NIVEAU « PERFORMANCE/» : INTER-DEPARTEMENT (14-15 Mars) - REGION (18/19 Avril)**
Programmes : Performance/ Performance Régionale/ Nationale
- **EQUIPES /NIVEAU « FEDERALE B / A7 » : FINALE INTER-DEPARTEMENTALE (30-31Mai)**
Programmes : Fédérale B
Fédérale A7(programme régional)

JURY DE COMPETITION

Tenue : La tenue conforme est obligatoire, tailleur bleu marine (jupe ou pantalon) et chemisier blanc, dans le cas contraire, le juge ne pourra officier.

Absence de juge : Une amende de **305 €** (par plateau et par demi-journée) sera à régler avant l'entrée en compétition de l'équipe concernée, sinon celle -ci ne sera pas classée (Décision du Comité Directeur en date du 22/09/2022).

Forfait !

Lorsqu'un club qualifié, et devant présenter un juge, déclare forfait avant la parution officielle des jurys, les clubs suivants sont susceptibles d'être sollicités. Un club déclarant forfait après la parution des jurys, doit contacter dans les meilleurs délais le/la responsable des juges pour s'informer de l'obligation ou non de la présence du juge.

JE SUIS JUGE

IL FAUT :

- Vérifier l'heure de la compétition
- Arriver 5mn avant l'heure de la réunion des juges
- Avoir mon matériel personnel (crayons, feuilles de CTS, ...)
- Connaître le programme de la compétition
- Être en possession des codes et programmes.
- Être en tenue officielle (ensemble bleu marine et haut blanc)
- Quitter le plateau à la fin de la compétition après accord du responsable des juges (en cas de réclamation)
- Interdiction de porter un couvre-chef
- Garder son téléphone portable éteint durant toute la période de jugement et ne l'utiliser qu'en dehors du plateau de compétition

JE SUIS ENTRAINEUR

- **LICENCE** : Je me dois de vérifier que mes gymnastes sont en possession de leur licence et d'une pièce d'identité, et que les tenues des gymnastes sont conformes au règlement (bijoux, médical...)
- **Je me réfère et respecte la réglementation de la brochure nationale et fais respecter la réglementation concernant les gymnastes.**

GAF - PROGRAMMES REGIONAUX

Applicables pour la saison 2025/2026

1 programme uniquement pour les EQUIPES.

- Fédérale A7

FEDERALE A7 FINALITE INTER-DEPARTEMENTALE	
Respect des exigences de groupe	
Pas de bonification	
Difficulté <u>7 Poi nts</u> <u>Maximum</u>	Choix des éléments : - <u>5 éléments à 1 point</u> choisis dans les grilles du code FFGym « Fédérale A » - <u>1 élément à 2 points (acrobatique en poutre et au sol)</u> choisis dans les grilles du code FFGym « Fédérale A » ➤ Interdiction de faire plus de 1 élément à 2pts¹ si tel est le cas, pas de valeur et fautes d'exécution
SAUT	➤ Saut de lapin en trampo-tremp ET tremplin possible ➤ Les autres du saut du programme fédérale A en <u>Trampo-tremp uniquement.</u>

Pénalités : -2 points si dépassement de temps en poutre (40'')

Particularités pour les 7-9 ans :

Barres : Mouvement en BI ou BS OU Mouvement en 2 parties (1 BI et 1 BS départ suspension ou appui)

Saut : Table de saut 1.15m

Sol : passage en musique selon les choix opérés en fédérale B (40'') / Passage sur un ½ praticable

Catégories :

- 7-9 ans
- 10-11 ans
- 10-13 ans
- 10 ans et +

Format équipe : 5 / 5 / 3

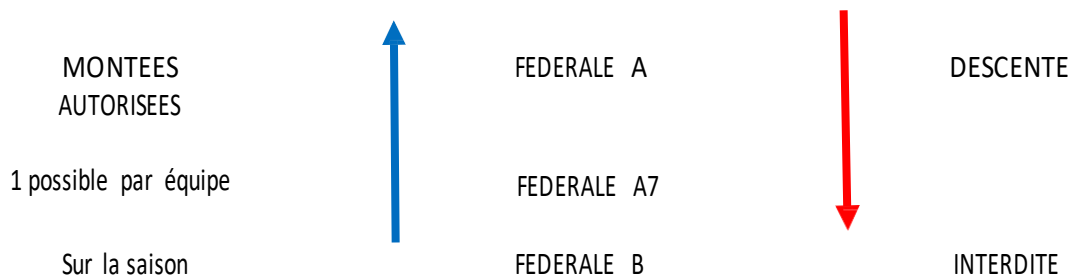
Echauffement : 2' pour l'équipe

Au saut 2 sauts par gymnaste.

Interdiction de participation : Une gymnaste engagée en Performance ou Elite (en équipe ou en individuel) ne peut pas concourir en Fédérale A7.

MONTEES OU CHANGEMENTS DE GYMNASTES DANS LES EQUIPES

1. Règles pour les montées



2. Règles pour les changements

Pour toutes les compétitions par équipes, un seul changement sur la feuille de match est autorisé entre chaque niveau géographique, et, pour la filière Fédérale, entre chaque compétition du même niveau géographique.

Dans le cas d'une équipe comprenant moins de gymnastes que le maximum autorisé, l'ajout d'un nom dans une ligne vide n'est pas considéré comme un changement. Avec au maximum, un ajout de nom dans une ligne vide entre chaque niveau géographique et, pour la filière Fédérale A, entre chaque compétition du même niveau géographique.

